Bulletin de santé du végétal
GRANDES CULTURES
Hauts-de-France

N° : 21 DATE : 7 juillet 2020

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- MAIS : vol des pyrales en diminution.
- BETTERAVES : Lente évolution des maladies du feuillage. Progression de la jaunisse virale. Faible activité des ravageurs. Éliminer les betteraves montées à graines.

MAÏS

25 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 9 feuilles à floraison mâle.

Inflorescence mâle C. GAZET, Chambre Agriculture 59-62).

PYRALE :

- **Réseau de piégeage :**

Le vol semble se terminer. Dans le réseau, 22 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

⇒ 9 pièges sont indemnes de capture.

⇒ 13 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales.

Commune	code Postal	Nombre d'adultes pyrales piégées				
		Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
VERNEUIL-SUR-SERRE	02000	0	0	0	2	1
CRECY-SUR-SERRE	02270	1	0	2	3	1
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	02300		3	3	5	0
JUMENCOURT	02380	4	8	8	0	2
AUBENTON	02500			8	14	0
MONDREPUIS	02500		13	15	7	4
MEZY-MOULINS	02650	16	4		30	2
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	59293		0	1	3	3
MARLY	59770	0	2	4	1	7
BEAUVAIS	60155				2	0
BLARGIES	60220		0	4	6	1
JAMERICOURT	60240		10	2	6	3
CREVECOEUR-LE-GRAND	60360	0	0	1	4	3
TROUSSURES	60390		1	39	9	3
BORNEL	60540		4	1	2	0
ECHINGHEN	62360		0	0	1	1
HUCHENNEVILLE	80132	0	0	1	2	0
CHAUSSOY-EPAGNY	80250				6	0
ALLERY	80270	0	0	3	2	0
INVAL-BOIRON*	80430		0		4	2
COTTENCHY**	80440		1	1	6	0
BOUSSICOURT	80500	0	0	0	2	0

(* : Participation au réseau de piégeage de la société FMC ; ** piège lumineux.)

- **Suivi des pontes :**

Les pontes de pyrale sont observées en parcelle depuis la semaine dernière.

Commune	code Postal	Fréquence des Pontes	
		Totale	"fraiches"
COTTENCHY	80440	18%	2%
JAMERICOURT	60240	20%	2%
BORNEL	60540	5%	5%
FRESNOY-LE-LUAT	60800	2%	2%

Ponte (ou ooplaque) de pyrale (B. SCHMITT, Chambre Agriculture Oise).

Quelque soit le stade du maïs, le risque est réel lorsque le seuil indicatif de risque est atteint.

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une oo-plaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclose	Ponte parasitée par trichogrammes

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

- **Analyse de risque :**

Les relevés de piège montrent que le vol de la pyrale se poursuit. Le pic de vol de la pyrale semble terminé avec seulement 33 captures enregistrées cette semaine (contre 140 la semaine dernière). Les pontes sont visibles en parcelle.

Il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;

⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil indicatif de risque de 10% des pieds qui portent une ponte.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2020** dans le BSV Grandes Cultures n°15 du 26 mai 2020.

BETTERAVES

Cette semaine, 81 parcelles sont observées.

Stade des betteraves

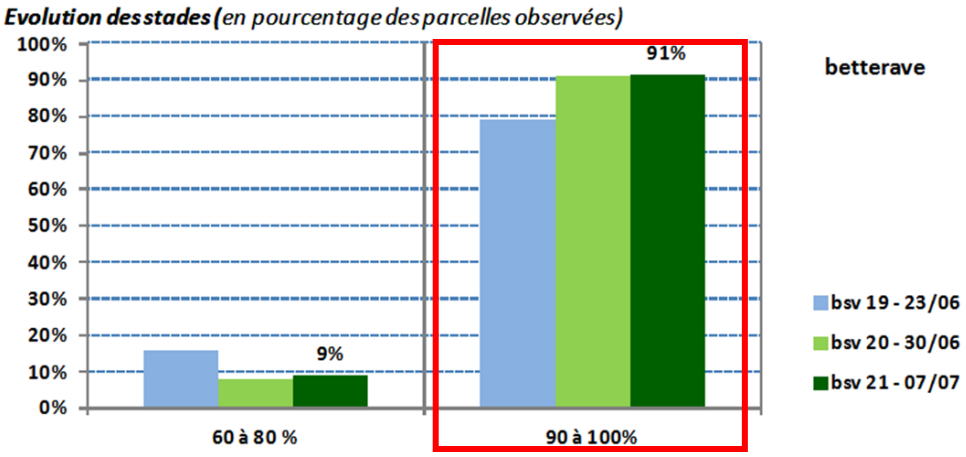

Peu d'évolution par rapport à la semaine dernière. Pour 9% des parcelles, le retard de végétation lié au stress hydrique accentue la différence de végétation.

Observations maladies du feuillage

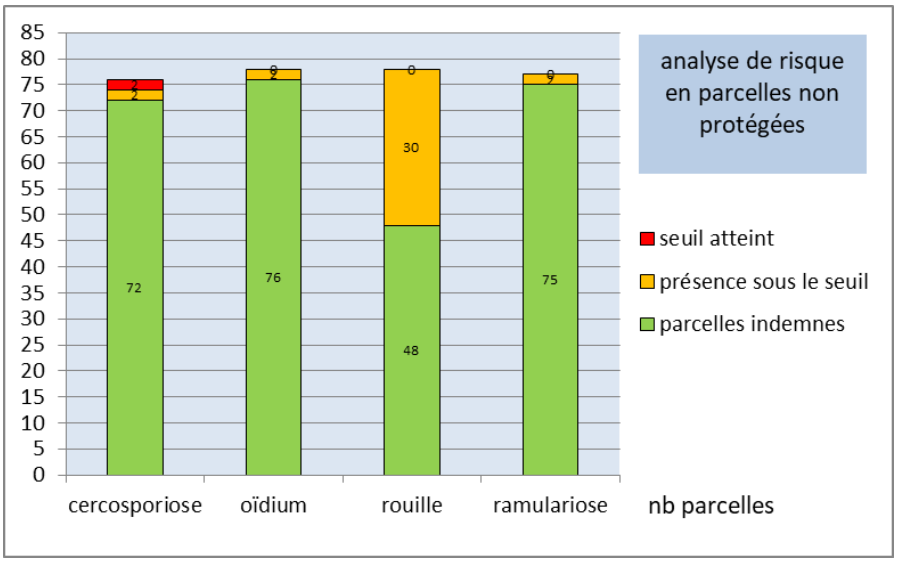

Bien que la maladie majoritairement présente soit la rouille, **2 parcelles hors bordure littorale ont atteint le seuil indicatif de risque (1%) pour la cercosporiose.**
La cercosporiose concerne une parcelle dans les départements de l'Aisne et de la Somme.
La rouille est observée dans 38% des parcelles du réseau.
Retrouvez la carte de vigilance via le lien menant à « Alerte Maladies » : http://maladies.itbfr.org/

Rappel des seuils indicatifs de risque des maladies du feuillage :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection **avant** la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1ers symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection **après** la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Bodure littorale : Bande côtière de 100 km.

Évolution de la jaunisse virale

L'extériorisation des symptômes de jaunisse se poursuit dans la région avec toujours un gradient Sud/Nord qui s'accentue.

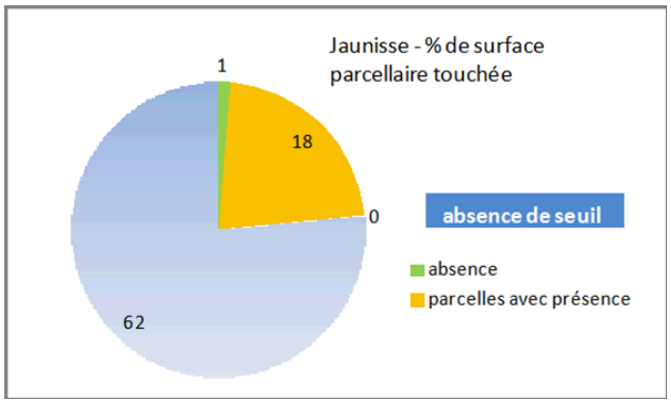

PEGOMYIES :

Dans plus de la moitié des parcelles du réseau, de nouvelles pontes sont observées. Quelques rares asticots sont visibles mais aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

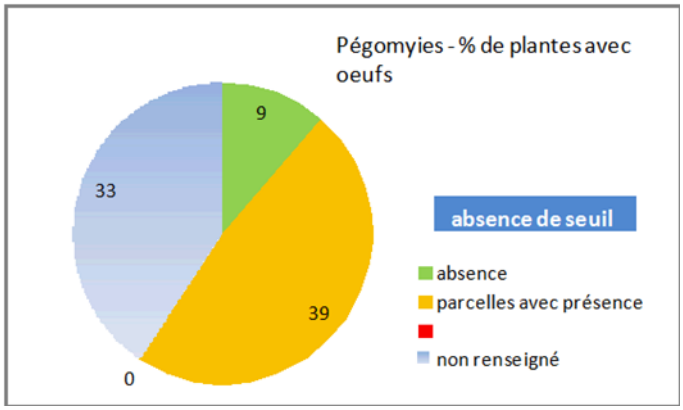

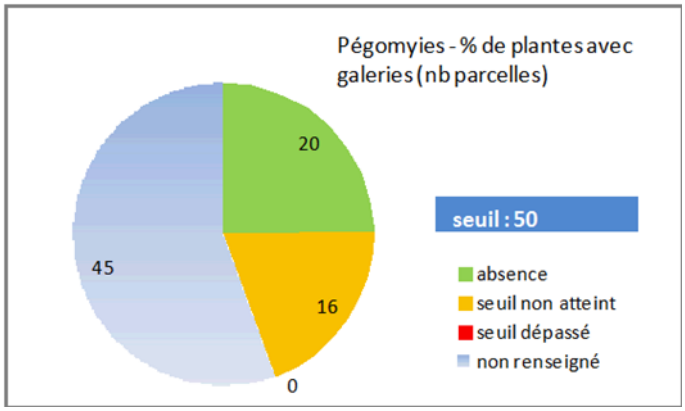

Rappel du seuil indicatif de risque pégomyies :

⇒ 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants <u>après la couverture du sol</u>.

Petite larve de pégomyie (1mm) (C. GAZET CA 59/62)

Noctuelle défoliatrice :

Diminution des dégâts de noctuelles défoliatrices. Seulement 15% des parcelles sont concernées et aucune n'a atteint **<u>le seuil indicatif de risque.</u>**

Rappel du seuil indicatif de risque noctuelles défoliatrices :

⇒ 50 % de plantes avec traces de morsures et/ou déjections récentes.

Chenille de noctuelle défoliatrice (photo ITB 60)

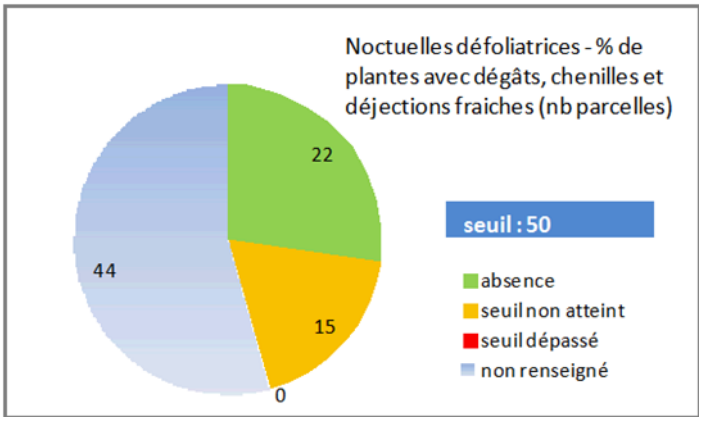

Ravageurs et auxiliaires observés dans le réseau cette semaine :

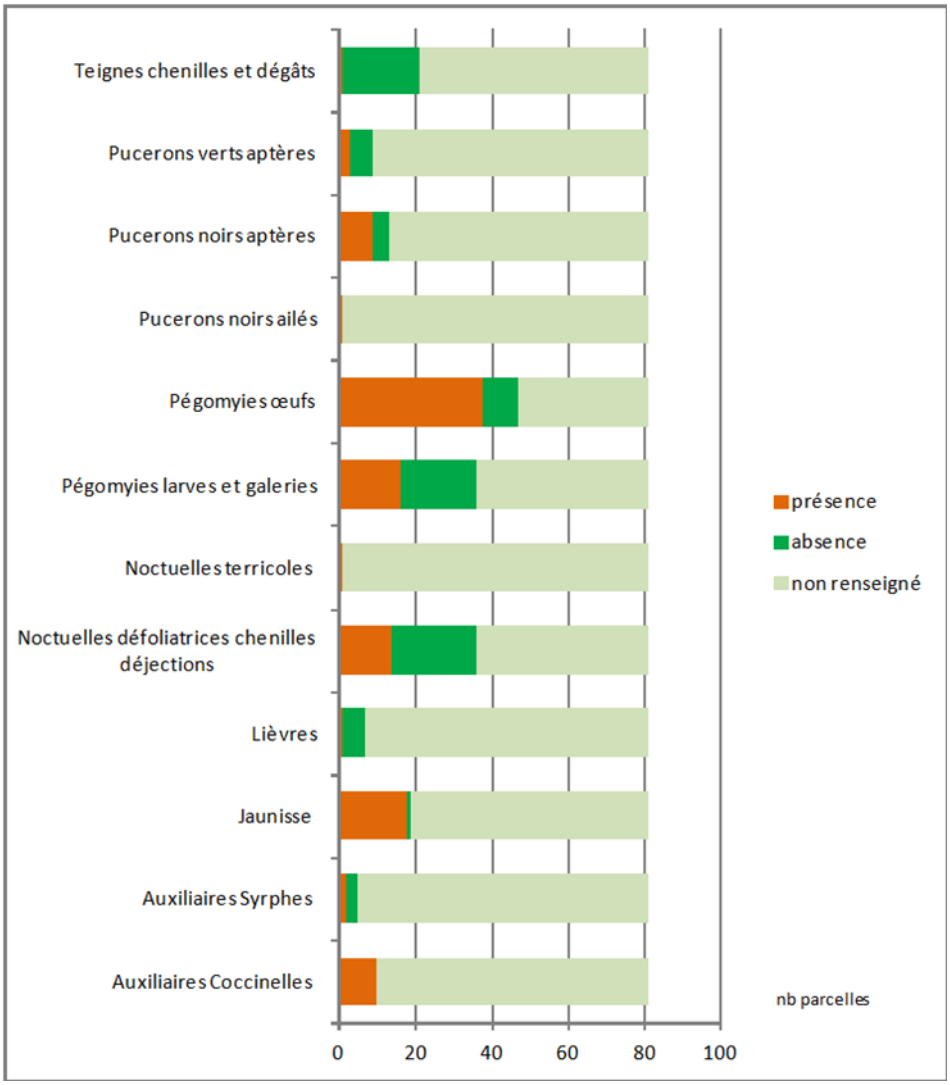

Betteraves montées à graines :

L'élimination des betteraves montées est indispensable, tant que la floraison n'a pas eu lieu ; les hampes florales peuvent être laissées dans les champs en prenant soin de casser cette dernière en dessous du collet.

C. GAZET, Chambre Agriculture 59-62).

METEOROLOGIE

Mercredi 8 Juillet

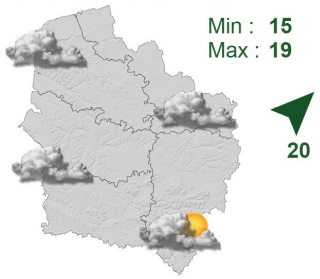

Jeudi 9 Juillet

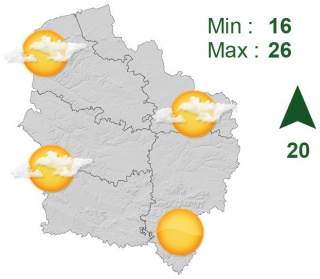

Vendredi 10 Juillet

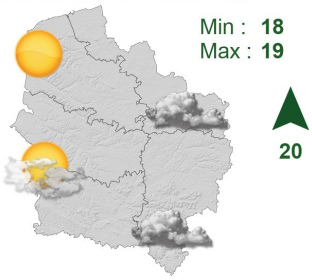

Samedi 11 Juillet

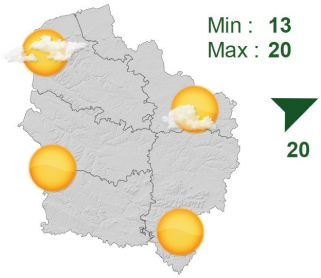

Dimanche 12 Juillet

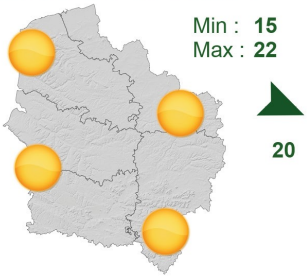

Lundi 13 Juillet

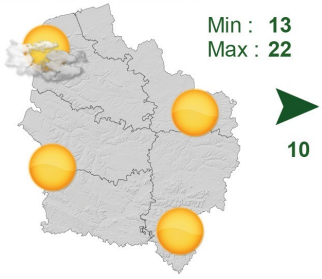

Mardi 14 Juillet

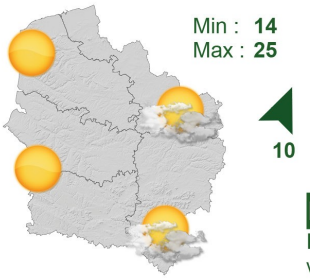

Pour en Savoir +

Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du plan Ecophyto.
Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye – Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges – Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L.Dousy – Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
Betteraves : H. Baudet – Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Souffet Agriculture, Ternovéo, Teroos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buecho - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :